

Rapport annuel de la Commission consultative de politique régionale

Bien chers collègues,

Il fut un temps, pas si éloigné, où ce rapport annuel était écrit et lu pour dire qu'il ne s'était rien passé... Il était pourtant bien précisé dans notre règlement du Conseil que le président en charge avait l'obligation de référer au plenum de son activité. Elle n'était pas brillante. Mais à force de se plaindre que la Municipalité et le bureau du Conseil ne faisaient jamais appel à elle, pour consultation ou comme commission ad hoc, des oreilles attentives se sont finalement ouvertes et voilà qu'en 7 mois nous nous sommes trouvés consultés à deux reprises : la création d'une association de communes pour la gestion des eaux usées vers la STEP et la création d'un groupement pour la gestion des forêts. Deux sujets qui peuvent au prime abord paraître secondaires dans nos priorités politiques mais qui se révèlent au final une optimisation de l'organisation de secteurs souvent techniques, faisant référence à des lois cantonales et qu'il s'agit d'appliquer avec le plus d'efficacité possible.

Avec la création d'une association de communes, seize exactement pour la gestion des eaux et les problèmes qui lui sont liés, il aura fallu pas moins de deux séances plénières réunissant toutes les communes concernées, séance d'information sur un projet mis en branle il y plusieurs années déjà et dont il fallait demander l'avis des commissions ad hoc avant de proposer le projet final. Statuts de l'association à mettre en forme, financement et clé de répartition pour chacune des communes concernées, bref savoir comment cette délégation de compétences à un autre organe que notre Conseil communal allait s'organiser.

Le préavis final, le même pour toutes les communes engagées dans ce processus, fait de nombreux compromis, est actuellement en cours d'examen dans toutes les communes. Notre commission s'est réunie hier sur le sujet. Le rapport sera donc prêt pour notre Conseil de mars. Je ne veux pas en parler pour en laisser la primeur à notre plenum d'ici quelques semaines. Soulignons que la commission des finances pour la première évaluation a travaillé ensemble avec notre commission. Nous avons donc fait des propositions que l'on retrouvera dans le préavis final unique.

Quant à la gestion des forêts, ce fut aussi à l'unanimité des membres et du Conseil que ce préavis a été voté en plenum.

Qu'il s'agisse des forêts ou des eaux usées, soulignons que Roland Perrin, toujours à la recherche d'efficacité et de rationnement des efforts a été un acteur constructif de ces deux projets. C'est en sorte, un peu grâce à lui que mon rapport a heureusement un peu plus de consistance que d'habitude...

La politique régionale fait désormais partie des outils d'optimisation de gestion des communes, en mutualisant les ressources pour le bien commun. Mais, rappelons-le également, c'est un outil à double tranchant si au fil du temps il devient un mastodonte, difficile à manœuvrer. On le voit avec les projets d'agglomération. Les associations de communes qui ont fleuri un peu partout sont aussi et c'est l'autre face de la médaille, une délégation de compétences communales à un organe supra-intercommunal, qui a lui aussi son propre règlement et dans lequel il faut désigner le temps d'une législature des délégués selon des clés de répartition très précises. Si possible des délégués quelque peu compétents dans des domaines très spécifiques... Bref, des conseillers communaux à double casquette, pardon des conseillères aussi...

D'autres projets de la municipalité peuvent certainement intéresser la Commission consultative de politique régionale, pourquoi pas l'informatique de notre commune...

Me voilà moins honteuse ce soir de n'avoir pas à avouer notre inutilité. Je pense que notre Commission a fait du bon travail. L'avenir nous dira si le bilan de nos décisions est positif ou pas. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes devenus des spécialistes de l'élaboration de statuts. C'est toujours utile...

Fabienne Guignard

Présidente de la commission de politique régionale